

DÉPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

## Commune de LAPALUD

Arrondissement  
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

# Délibérations du conseil municipal

N° 027-2024

Séance du 11 avril 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,*

**Etaient présents** : FLAUGERE Hervé, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, DOMERGUE Stéphan.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

SOUVETON Anne-Marie ayant donné procuration MISERERE Gérard  
AIOSA Fabrice ayant donné procuration à MOREL Stéphane  
SAUVADE Sandrine ayant donné procuration à KERBRAT Isabelle  
PARET Frank ayant donné procuration à BONIFACY Sylvie  
CARPENTRAS Henri ayant donné procuration à AMAYA Y RIOS Estelle  
SBABTI Samira ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis

**Absents excusés** : SOLEILHAC Aline, DEFFES Jean-Marc\_

***OBJET : Élection du président de séance avant adoption des Comptes Administratifs de la Commune de Lapalud et du Service Assainissement.***

**Rapporteur** : Monsieur Hervé FLAUGERE

Le rapporteur indique qu'en application de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le Compte Administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal doit élire son Président.

Le Maire peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote. Aussi, il est proposé d'élire un Président pour les questions 6 et 7 de la présente séance.

Ce vote pour l'élection du Président pourra s'opérer à main levée si cette décision est prise à l'unanimité des membres présents et représentés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Où l'exposé,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**-PROCEDE** à main levée à l'élection du Président pour le vote du Compte Administratif du budget communal – Exercice 2023 et du Compte Administratif du service Assainissement – Exercice 2023.

**-ÉLIT** comme président de séance, Madame SAUVADON Césarine, Maire Adjointe pour l'adoption du Compte Administratif du budget communal – Exercice 2023 et du Compte Administratif du service Assainissement – Exercice 2023.

Date de convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 19

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 06

Nombre de votants : 25

Voix pour : 25

Voix contre : 00

Abstention : 00

Pour extrait conforme

Le Maire,



Hervé FLAUGERE



Le Secrétaire de séance



Sylvie BONIFACY